

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Bouygues</b>	Arrdt	<b>11<sup>eme</sup></b>
Nom de site	VOLTAIRE	Numéro	T15727
Adresse du site	<b>197, boulevard Voltaire</b>	Hauteur	R+9 (27.7m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>13/12/2019</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>25/01/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>25/03/2021</b>
Historique et contexte	<b>Site expérimental 5G autorisé par l'Arcep</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 350°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3.5 et 5 m en dessous des antennes ;	Vis-à-vis (25m)	R+6 et R+7
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 350° < 2V/m - 120° < 5V/m - 240° < 3V/m <b>5G (3500) : 350° &lt; 1V/m - 120° &lt; 1V/m - 240° &lt; 1V/m</b>		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	<b>31 ; 31.1 et 31.8 m</b>		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 350°, 120° et 240° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

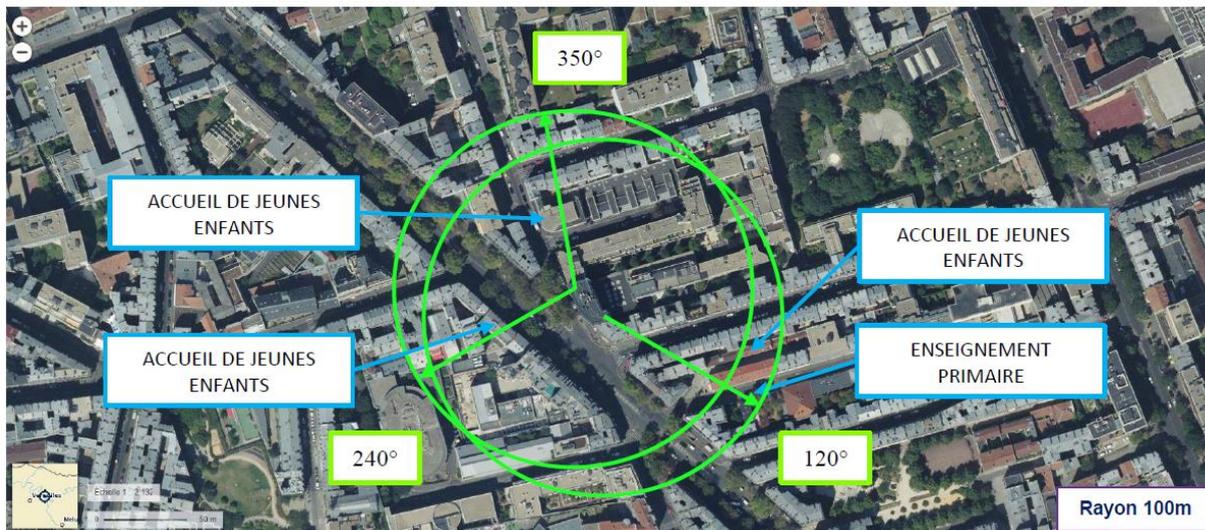
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans u

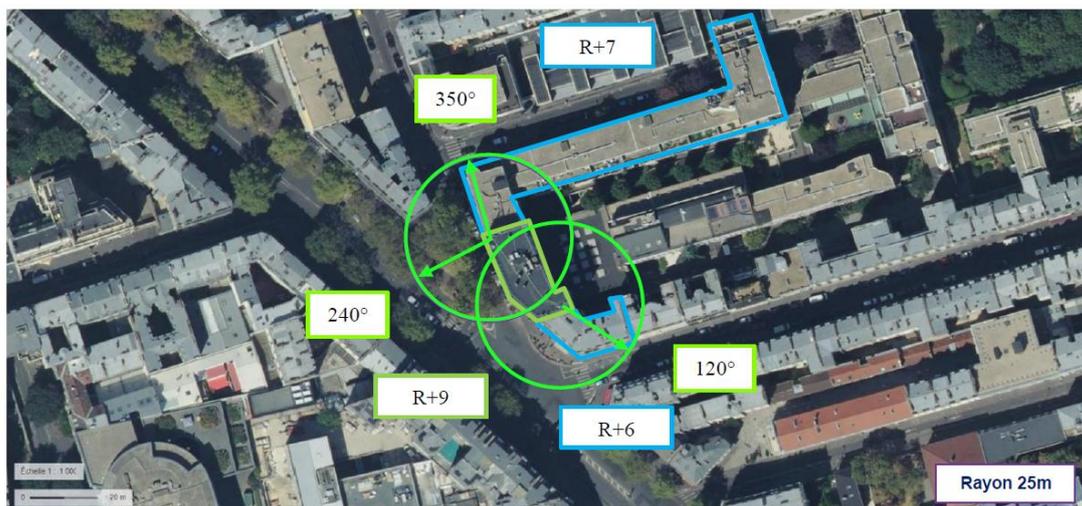
### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	8 RUE LEON FROT	R+3	OUI	40m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	10 IMP DELEPINE	R+4	NON	70m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	226 BD VOLTAIRE	R+8	OUI	47m	<1
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	6 CITE VOLTAIRE	R+2	OUI	90m	<1



## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 197 BOULVARD VOLTAIRE 75011 PARIS-11E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	28.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation pour la 5G (3500MHz)

### Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 197 BOULVARD VOLTAIRE 75011 PARIS-11E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 120°	Azimut 240°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



b. Azimut 350°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.

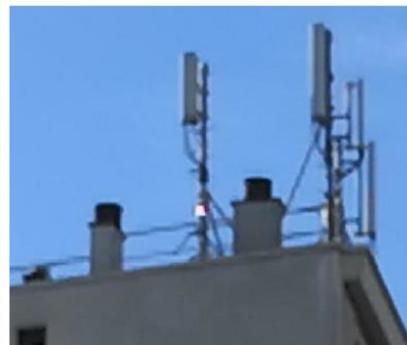


**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat projeté : Pas de modification visuelle



Etat projeté : Pas de modification visuelle



*AUCUN CHANGEMENT*

**Vue des Azimuts**

Azimut 350° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

